

# Retrouver la 3e place mondiale pour le PIB par tête : la cible fiscale et sociale

Posté le : 4 août 2026 09:45 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Actualité chaude, Concepts fondamentaux, Attitudes, Réforme, Economie et politique, Fiscalité

La France était à la troisième place pour le PIB par tête en 1971 et rattrapait le leader de l'époque, les Etats-Unis. Elle a saboté cette performance avec le septennat fiscal de Giscard, et la pléthore de gouvernements socialistes et socialo centristes qui ont suivi, gonflant au-delà du raisonnable et les gratuités sociales et les prélèvements obligatoires, au point d'asphyxier totalement l'État et l'économie française. Le nœud coulant est bien serré autour du cou des Français dont on s'étonne que la jeunesse soit désabusée et les actifs tentés de partir sous des cieux plus cléments.

Lorsqu'on a connu une dérive presque mortelle, il faut bien préciser l'objectif du redressement que l'on vise qui ne peut pas être un simple retour en arrière, plus de cinquante ans après les premières erreurs. Si on a précisé la situation visée, on a plus de chance de comprendre le chemin à prendre pour y arriver.

la France si elle veut retrouver la troisième place pour le PIB par tête, doit viser le cadre fiscal et social suivant :

- Pas d'impôts de succession jusqu'à 100 millions d'euros
- Droits de succession de 10 % au-delà, avec possibilité de payer sur dix ans.
- Rétablir la taxe d'habitation universelle
- Suppression de l'IFI
- Casser l'Urssaf en trois organismes indépendants et concurrents sur le modèle suisse.
- Permettre à chaque organisme de proposer des formules variées avec un minimum légal contraignant dont le coût est fixé. Si certains veulent cotiser plus pour partir plus tôt à la retraite, ou pour avoir des garanties supérieures, pourquoi pas ? Ce ne sont pas les autres qui paieront. Comme pour tous les autres systèmes d'assurance chacun doit être responsable de ses choix.
- Unifier les cotisations sociales patronales et salariales, les intégrer dans le salaire brut et laisser le soin de les payer aux ayants droit en fonction de l'organisme d'assurance sociale choisi et du paquet des prestations choisies.
- Rattacher les fonctionnaires au régime général. Chaque fonctionnaire cotise à la caisse qu'il a choisie pour les prestations qu'il a choisies comme les salariés du privé.
- Supprimer le statut de fonctionnaires pour toutes les tâches de bureau (jusqu'à la catégorie A + Tout le monde devient contractuel avec possibilité de mettre fin au contrat (plus d'emplois à vie). On ne garde de statuts particuliers que pour les hauts fonctionnaires, les militaires et les instituteurs. Tous les autres peuvent passer du privé au public sans changement de leur régime d'assurance social qui est individuel.
- Les métiers de médecine deviennent professionnels et contractuels. Le passage entre privé

et public est totalement libre.

- Le RSA est supprimé. Il est remplacé par deux allocations de solidarité **nationale** donc réservées aux citoyens français : l'allocation temporaire d'urgence (trois mois jusqu'à trois fois) et l'allocation temporaire de soutien (un an non renouvelable).
- La durée du travail hebdomadaire ainsi que les règles d'heures supplémentaire sont laissées aux négociations par branche. Le salaire minimum est fixé par branche et région, non par l'État.
- Les mesures de solidarité nationale sont financées par un impôt sur les revenus de toute nature de 8 % payés par tous et prélevé à la source. Elles sont réservées aux seuls nationaux. Les étrangers n'ont droit aux prestations de solidarité nationale qu'à partir de 5 ans de travail continu en France, période pendant laquelle ils ont dû payer néanmoins l'impôt de solidarité.
- Les revenus de l'épargne, qui sont un reliquat après avoir payé déjà l'impôt sur le revenu, bénéfices distribués, intérêts ou loyers, sont imposés au taux fixe de 30 % (flat tax).
- Les bénéfices des entreprises sont taxés à 5 % pour tous, 10 % à partir de 100 000 euros de CA, 20 %, à partir de 500 000 euros de CA, 25 % à partir de 5 000 000 de CA et 30 % à partir de 20 000 000 de CA. Les bénéfices distribués entrent immédiatement dans le revenu des actionnaires et sont taxés à la flat tax de 30 %. Au total les revenus créés par les entreprises au bénéfice des actionnaires sont donc taxés entre 35 et 55 %.
- Les plus-values réalisées à court terme sur capital immobilier et mobilier (moins de 5 ans), sont taxées comme des revenus du capital à la flat tax. Sont exclues les plus-values sur le domicile. Au-delà de 5 ans elles ne sont plus imposables.
- La gratuité de services distribués aux adultes par des organismes publics **est interdite**. Les réductions de tarifs doivent être proportionnées au nombre d'enfants à charge et au grand âge. C'est notamment vrai dans les transports (carte de réduction), les repas et activités périscolaires, les garderies d'enfants, l'accès aux piscines publiques, musées etc.

Ce système est une cible et le programme de transition est critique. Deux des absurdités du système actuel auront un poids considérable :

- Les entreprises devront payer des salaires complets et donc les exonérations actuelles sur les bas salaires devront progressivement disparaître et faire place à la vérité des coûts.
- L'État devra faire de même. La vérité économique de l'emploi public est totalement cachée par des procédés tortueux que les spécialistes connaissent bien. On découvrira que payer des fonctionnaires à leur coût complet rend absurde des centaines de milliers d'emplois publics administratifs qui devront disparaître.

Exemple : un salarié dispose actuellement d'un salaire net de 2 000 euros par mois. Sa rémunération comprenant les charges actuellement dites salariales et celles dites patronales, est de 4 500 euros. C'est désormais le salaire brut payé par l'entreprise, qui ne déduit plus rien. Il appartiendra au salarié de payer ses cotisations sociales aux organismes qu'il aura choisis et en fonction des prestations qu'il aura sélectionnées et de sa situation familiale. Il n'y a plus de distinction entre brut et net.

Un fonctionnaire qui gagne le même net disposera du même salaire brut et cotisera comme le salarié du privé. La notion de salaire net disparaît.

Le coût budgétaire des emplois publics va sensiblement augmenter mais reflétera la vérité du niveau de productivité français au lieu d'être caché par différents procédés artificieux. En contrepartie, l'État ne paie plus rien en matière de dépenses sociales entièrement couvertes par des cotisations,

sinon les prestations de solidarités. Il est à égalité avec le secteur privé pour tout emploi. Un plafond sera établi pour les rémunérations publiques et les rémunérations publiques multiples seront interdites. Pendant la transition une hausse temporaire de la TVA sera nécessaire qui permettra de redresser les comptes extérieurs et limitera la prédation liée à nos déficits, tout en permettant de lisser le coût salarial global pour les bas salaires.

Un tel système appliqué de façon stable pendant au moins dix ans garantit :

- Que le social sera presque entièrement financé par cotisation
- Que l'entreprise soit totalement dégagée des choix sociaux. Aux entreprises de créer de l'emploi et de verser des salaires en fonction de leur efficacité économique ! Aux particuliers citoyens de fixer et financer les conditions des aides sociales.
- Que l'épargne soit enfin rémunérée et l'accumulation de richesses encouragée.
- Que le financement de projets d'entreprise devienne facile et puisse être fait en confiance.
- Que le travail et la démographie sont au centre du système et non l'assistanat.

Les dépenses publiques peuvent revenir à 30-35 % du PIB au lieu de 58 % !

On reviendra en moins de 5 ans à la troisième place pour le PIB par tête et on y restera dans la durée si on ajoute à cet appareil fiscal, une politique sélective dans l'enseignement, un programme sérieux d'aide aux familles nombreuses, et l'arrêt des énormes gaspillages que l'on constate dans de multiples domaines et notamment dans le domaine pseudo-écologique.

Naturellement, il faudra définir une diplomatie de la prospérité qui permettra de juguler les grands excédents et les grands déficits durables qui finissent par provoquer des crises financières tous les 8 à 12 ans et imposera les changements nécessaires dans la manière de gérer la zone Euro, trop normative, trop faible vis-à-vis de l'étranger, trop infiltrée par des lobbies et des associations diverses, souvent faux nez d'intérêts particuliers, qui y déversent des éléments de langage souvent doublés par des ordonnances qui imposent une véritable dictature écologiste, musulmane, wokiste et transforment l'homme blanc occidental en diable pénitent toujours sur le pilori.

Il ne faut pas que la transition prenne plus de 5 ans, ce qui correspond à un quinquennat.

Les résultats seront spectaculaires. Savoir qu'on ne pourra pas vivre avec l'argent des autres et qu'à partir de l'âge de travailler, il faudra payer tous les mois le financement de ses cotisations sociales de façon impérative, sans espérer la moindre allocation, entraînera très vite des changements profonds et salutaires de mentalités et d'attitude. Pas de secret : il va falloir trouver un travail et faire carrière. Et, comme ce sera soi-même qui devra financer le social, une certaine prudence vis-à-vis des démagogues deviendra nécessaire comme en Suisse, qui a toujours refusé les cadeaux au peuple tellement aimés des politiciens parce qu'ils savent que ce sont eux qui les paient directement.

Se rappeler que le but est d'obtenir un PIB par tête de 80 000 euros par habitant (base aujourd'hui) au lieu de 52 000, avec l'objectif tenace les années suivantes d'obtenir 100 000 euros par tête.

Rétablir la responsabilité individuelle est toujours la source des meilleures politiques collectives. Et tout le monde peut voir que cela en vaut la peine et qu'il n'y aura à terme aucun sacrifice.

On évoque dans le monde politique l'audace et le courage nécessaire pour sortir du trou où le pays s'est enfoncé, surtout dans les camps qui sont directement responsables de la situation. Il faut surtout bien comprendre ce qu'il faut faire et agir de façon éclairée, persévérante et inflexible tout en répétant quel est l'objectif visé.

L'énorme poids de la somme des charges salariales et patronales peut-il être transféré dans le salaire brut sans quelques réductions préalables des dépenses sociales ? C'est une vraie question dont la réponse peut être à très court terme de transférer la date de départ à la retraite à 66 ans et de porter la durée du travail hebdomadaire à 40 heures pour amorcer le système. Cela ne peut être fait qu'en étant très clair sur le caractère temporaire et d'urgence de ces mesures qui concernent des paramètres qui ensuite seront gérés par les assurés dans la direction qu'ils voudront.

Évidemment, il faudra reprendre l'exploitation des ressources du sous-sol français, pour limiter la rançon énergétique extérieure, renoncer à la décroissance, à la stérilisation des secteurs agricoles, industriel et immobilier, aux slogans du genre « no kids », et permettre à nouveau une gestion intelligente des fleuves et des forêts. Le Figaro titre que l'été 2026 consacre la faillite de l'écologisme politique. Le corset doit disparaître aussi bien en France qu'en Europe.

Le plus difficile est d'obtenir que les Français et leurs dirigeants de tout bord en prennent acte.

Sortir de politiques et de mentalités de soumission, d'irresponsabilité cupide et d'atteinte aux libertés et à la propriété ne devrait pas les troubler.

Surtout à un moment où il n'y a pas d'alternative.

La première force qui proposera de retrouver la troisième place pour le PIB par tête et à passer le PIB par tête de 52 000 euros à 80 000 gagnera les élections présidentielles de 2027 !

Didier Dufau pour le Cercle des économistes e-toile.